

# ECHO

JOURNAL DES INTÉRÊTS D'AÏRE-LE LIGNON | SEPTEMBRE 2014 | N°5



# la Cité des Vents

RESTAURANT • PIZZERIA  
LOUNGE BAR • VINOOTHÈQUE

Cuisine française  
et italienne

Pizza au feu  
de bois

Soirées musicales tous  
les vendredi et samedi

Rue Coupe Gordon-Bennett 3 - CH-1219 Le Lignon – Genève  
Tél +41 22 797 10 70 - Fax +41 22 797 10 71  
www.lacitedesvents.ch - info@lacitedesvents.ch



## pharmacie du lignon

articles de droguerie photos  
parfumerie diététique

### GARAGE & CARROSSERIE PERROUD

M. REY Succ.

48 bis, route du Bois-des-Frères  
1219 Le Lignon/Genève  
Tél. 022 796 71 22  
Fax 022 796 71 00  
www.garageperroud.ch



Fédération des  
Carrossiers romands

Entretien & réparation  
toutes marques

info@garageperroud.ch Michel REY

## LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

### VOTRE DENTIER REPARÉ DANS LA JOURNÉE

reparation-dentier.ch

nous fabriquons aussi des prothèses



H-R. Vetterli



022 797 26 30



R. Scotolati



Service  
à domicile

» Adresse  
10, ch. du Château-Bloch  
1219 Le Lignon  
2ème étage

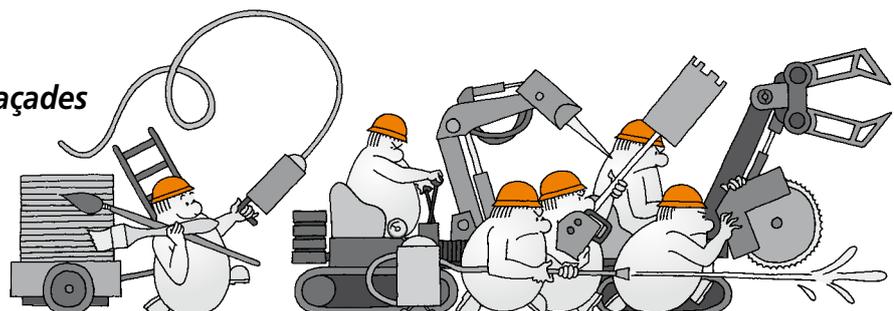
Le spécialiste  
  
de la prothèse  
dentaire depuis  
30 ans

# dmb

www.dmbsa.ch

démolition  
assainissement de façades  
désamiantage  
sols sans joints

022 797 55 77  
info@dmbsa.ch  
www.dmbsa.ch



# ECHO

## Aïre-Le Lignon

Le journal de l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

[www.aiali.ch](http://www.aiali.ch)

Retrouvez-nous sur notre site Internet

**Cotisation annuelle 2014**

Frs 30.- minimum

CCP 12-15388-4

**Prochaine parution**

17 octobre

**Dernier délai de remise des textes**

6 octobre

# VERNIER

P 6-7



## Une Ville pas Commune



### ÉDITORIAL

Et c'est reparti!

4

### L'ÉCHO DU MOIS

L'éphéméride

L'écho du passé

4-5

### EN DIRECT DE LA MAIRIE

Conseil municipal

Démographie

6-7

### LA VIE DU QUARTIER

Déclassement de la parcelle de la Bourdonnette

Association des locataires du Lignon

Laboratoire Plan

Aïre, un carrefour oublié?

8-10

### ECHOS D'AILLEURS

Micro-labos urbains: Vernier beach

Le téléphérique et la Maison du Salève

11-12

### LA VIE DE L'ASSOCIATION

Le Lignon en fêtes

• Promotions

• 1<sup>er</sup> août

13

### AGENDA ET SORTIES

Septembre | Octobre 2014

14

## Impressum

Paraît 8 fois par an  
Tirage de 5'000 exemplaires

**Rédaction**  
Robert Borgis  
T 022 970 13 60  
rborgis@gmail.com  
Ch. Du-Villard 10  
1210 Châtelaine

**Graphisme, mise en page**  
AA Actual Pub SA  
www.actualpub.ch

**Photo couverture**  
© Blaise Lambert

**Publicité**  
AA Actual Pub SA  
T +41 22 343 0 343  
Benoît Stolz  
T +41 78 721 14 72  
sportmag@vtx.ch  
Dominique Poupaert  
T +41 79 206 80 00  
sportmag.dp@vtxnet.ch

**Site internet**  
www.aiali.ch

**Editeur**  
Association des Intérêts  
d'Aire – Le Lignon

Les articles n'engagent que la  
responsabilité de leur auteur  
Reproduction autorisée  
avec mention de la source

**Abonnement de soutien**  
CCP 12-15388-4 (selon désir)

**Comité 2012-2013**  
**Président**  
Rafael Gemes  
076 231 90 84

**Membres**  
Mme Michèle Finger  
MM. Francis Ballager;  
Robert Borgis; Alain Gaumann;  
Yves Magnin; † Michel Paley;  
Roland Rey-Mermier;  
Daniel Rochat  
et Hans-Ruedi Vetterli

**Membres suppléants**  
Mmes Monique Huissoud  
et Yannick Lachat  
M. Antoine Alarcon



Robert Borgis,  
Rédacteur

**E**h oui! Quand vous récupérerez notre bulletin, dans votre boîte aux lettres, le réveille-matin aura, depuis un certain déjà, retrouvé sa fonction de vous sortir du lit. Finis donc la grasse matinée et le «dolce farniente», s'inspirant de La Fontaine, on pourrait dire: «vous avez profité tout l'été, bossez maintenant».

Les vacances on en a parlé pendant des semaines, on s'est préparé psychologiquement, physiquement (n'est-ce pas, Mesdames) et même financièrement ... et à peine le temps de poser les valises que c'est déjà la fin, dur, dur à supporter.

C'est donc reparti pour retrouver et affronter le rythme trépidant de la vie quotidienne avec pour les adultes le retour au travail, le rythme stressant des horaires, de la circulation, du parking du véhicule et pour les enfants le retour en classe avec les retrouvailles des anciens et nouveaux copains et copines, mais aussi des problèmes de baignoires qui se vident et de robinets qui fuient, sans oublier le participe passé des verbes accidentellement pronominaux et autres pièges de «l'ortographe» ainsi que pour les élèves de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> primaire l'obligation de s'habituer au nouvel horaire, voulu en votation populaire, avec l'école le mercredi matin qui doit permettre l'apprentissage de l'anglais dès la 7<sup>e</sup> et le renforcement du français et de l'allemand.

Après ces vacances – sûrement parfaites, malgré les conditions atmosphériques, aux yeux de la plupart d'entre vous – reposantes ou non, gardez en mémoire ces moments agréables et repensez aux agréables sensations ressenties durant cette période.

C'est aussi la reprise des activités de diverses sociétés sportives, socioculturelles, etc. et notre Association en fait partie, avec pour les membres du Comité le temps de retrouver certains gros problèmes à essayer de résoudre (projet de densification de la Bourdonnette ou le projet de construction sur la parcelle du Laboratoire Plan notamment) avec bien entendu votre soutien et votre aide nécessaires et indispensables.

**Bonne reprise pour toutes et tous  
et surtout... bon courage!**

## L'ÉPHÉMÉRIDE

Août - Septembre

**L**e mois d'**août** s'est d'abord appelé Sextilis (puisqu'il s'agissait du sixième mois de l'année). En l'an 746 de Rome (8 avant J.-C.), le Sénat romain décréta qu'il serait donné à ce mois le nom d'Augustus, en hommage à l'empereur surnommé Auguste (Octave de son vrai nom), petit-neveu de César, de même qu'il avait été fait pour Jules César. Cet honneur lui fut attribué en guise de récompense pour sa victoire sur Cléopâtre, la reine d'Égypte. Considérant également que cet empereur n'étant en rien inférieur à César, il fut décidé que son mois aurait autant de jours que le sien; on enleva donc un jour à Februarius pour l'ajouter à Augustus, qui en compte dès lors 31.

Durant ce mois, les jours ont diminué de 58 minutes et le 23 août, à 6h47, le Soleil est entré dans le signe de la **Vierge** qui est l'un des signes du Zodiaque les plus tournés vers l'idéation et la réflexion, également attaché à la terre et à tout ce qui est concret. Matérialiste? Non, plutôt réaliste. Semer intelligemment et récolter, tels sont les objectifs du natif de ce signe. Pour les natifs de la Vierge, 2014 sera l'occasion de développer toutes ces qualités, et parfois de les appeler à la rescousse, car leur ciel astral sera un peu moins favorable que lors des mois précédents. Rien de grave cependant. Faute de bénéficier de la chance que les planètes leur refusent, ils sauront mettre en œuvre toute leur intelligence et toutes leurs

## L'ÉCHO DU PASSÉ

**Le 3 septembre 1914**, «Habemus pontificem» proclamait, du haut du balcon extérieur de Saint-Pierre, le doyen des cardinaux diacres, c'est le cardinal italien Giacomo Gianbattista della Chiesa, archevêque de Bologne, âgé de 59 ans, qui succède à son compatriote Pie X, décédé le 20 août 1914. Il prend le nom de Benoît XV en référence à Benoît XIV. Aussitôt, il proclame la neutralité du Vatican dans la Première Guerre mondiale. Par la suite, il appelle à «la fin de cette guerre si désastreuse». Il demande aussi à l'Italie de rester neutre alors que celle-ci s'apprête à affronter l'Autriche-Hongrie, ce qui mécontente les alliés qui comptent sur cette aide italienne.

Dans l'après-midi du **5 septembre 1914**, l'armée Maunoury se déplaçait vers l'est, pour gagner l'Ourcq, d'où elle devait partir à l'attaque le lendemain, quand elle se heurta au IV<sup>e</sup> Corps de réserve allemand, solidement retranché sur les hauteurs de Neufmoutiers,

compétences pour poser les jalons de nouveaux projets. Cette année s'annonce plutôt comme une période de consolidation de leurs acquis.

**Septembre** a pour origine le terme latin «septem» qui signifie «sept». Pourquoi sept alors que ce mois est le neuvième mois de l'année? Eh bien, parce que notre calendrier actuel s'est inspiré d'un ancien calendrier qui comptait 10 mois et dans lequel le mois de septembre venait au septième rang! Il s'agit du calendrier romain qui a réglé la vie de la civilisation romaine pendant presque mille ans, entre l'an 753 et l'an 45 avant notre ère. En 46 avant notre ère, l'empereur romain Jules César modifia le calendrier romain sur les bons conseils de l'astronome grec Sosigène. Il imposa l'année bissextile de 366 jours une fois tous les 4 ans. Cependant, le calendrier du grand Jules César (le calendrier julien) était loin d'être parfait. Il a été revu et amélioré en 1582 par le pape Grégoire XIII qui imposa le calendrier grégorien que nous utilisons encore aujourd'hui.

Durant ce mois nous fêtons, le Jeûne fédéral (21 septembre) «jour d'action de grâces, de pénitence et de prière pour toute la Confédération suisse», décrété, en 1832, par la Diète fédérale sur proposition du canton d'Argovie. Le Jeûne fédéral est fixé au troisième dimanche de septembre. Le canton de Genève continue d'observer sa propre date de

jeûne, le jeudi qui suit le premier dimanche de septembre - appelé Jeûne genevois (cette année, le 11 septembre). La tradition veut que la tarte aux pruneaux soit le seul élément du repas de midi.

Du 1<sup>er</sup> au 30 septembre, les jours diminuent de 69 minutes et le 23 septembre, à 4h30, commencement de l'automne, avec l'entrée du Soleil dans le signe de la **Balance** (signe d'Air), le septième signe du zodiaque, qui est le symbole de la finesse, de la délicatesse et de l'harmonie.

Il existe plusieurs signes dans le Zodiaque qui favorisent le rêve ou le réalisme, la réflexion ou la pugnacité. Seule la Balance incite à la paix des cœurs. Peut-être est-ce pour cela que le ciel a décidé de favoriser les natifs du signe, pendant toute l'année 2014. Et il s'agit bien de faveurs. Comment décrire autrement les coups de chance qui vont se succéder surtout, l'énergie qu'ils vous insuffleront? Dans l'ensemble, ce ne sera pas une mauvaise année pour le natif du signe. Si vous êtes du 2<sup>e</sup> décan, vous serez plus dynamique, plus entreprenant et vous aurez besoin d'action tout au long de 2014. Pour les natifs du 3<sup>e</sup> décan, l'année sera un peu plus légère que les autres décans. Ainsi, si vous avez l'énergie, l'originalité, la combativité, les astres vous épargneront les tensions ou les obstacles que les autres décans connaîtront.

## Le dicton du mois

S'il tonne en août, grande prospérité partout, mais des malades beaucoup.

En septembre du tonnerre, les vendanges seront prospères.

## La pensée du mois

«Enseigner, c'est apprendre deux fois.»

Joseph Joubert (1754-1824)

## Le truc du mois

### Camembert

Lorsque vous rangez votre camembert entamé, prenez l'habitude de placer la boîte sur la tranche et non pas à plat. D'elle-même, la boîte se positionnera de manière à ce que la partie entamée se trouve en haut.

## Petites annonces

Votre petite annonce ici.  
CHF 5.- la ligne. Envoyez-nous votre texte à paraître à [sportmag@vtx.ch](mailto:sportmag@vtx.ch)

de Monthyon et de Saint-Soupplets où von Kluck l'avait placé en flanc-garde.

Pendant les combats de la Bataille de l'Ourcq, entre Penchard et Villeroy, à la veille de la Première bataille de la Marne, le 5<sup>e</sup> bataillon du 276<sup>e</sup> RI, dans lequel se trouvait Charles Péguy, est venu en soutien sur le flanc gauche de l'attaque, menée par la brigade marocaine, pour une mission de sacrifice sur un terrain à découvert..

Arrivée au croisement de la route d'Yverny-la Bascule et de Chauconin, la 19<sup>e</sup> compagnie de Péguy reçoit l'ordre d'attaquer les Allemands embusqués à quelques centaines de mètres de là. Fièrement dressé, alors qu'il exhortait sa compagnie à ne pas céder un pouce de terre française à l'ennemi. Tandis qu'il commandait le feu: «Tirez, tirez, nom de Dieu!» il est frappé, quelques instants plus tard, d'une balle en plein front et s'écroule mortellement touché.

C'était Charles Péguy, né le 7 janvier 1873, le délicieux poète, le fin polémiste des Cahiers de la Quinzaine, l'une des jeunes gloires de la France, qui venait de donner joyeusement sa vie pour elle.



## Autorisations de construire

du 7 juin au 2 septembre

Mme C. Muller

Garage à voiture avec couvert  
ch. des Grillons 8

M. et Mme Bulliard

construction d'une véranda et  
un mur  
ch. Henri-de-Buren 6

DMB SA

aménagement parc pour vélos  
ch. de la Muraille 12

Commune de Vernier

rénovation fenêtres et volets  
rte du Bois-des-Frères 51a

M et Mme Taccia

création escalier extérieur ch. du  
Grand-Champ 10d

Services Industriels

création d'un sas  
ch. du Château-Bloch 2

P. Fieschi

aménagement de bureaux  
(1<sup>er</sup> étage)  
ch. du Château-Bloch 11

A. Sirkorsky

aménagement de bureaux  
(2<sup>e</sup> étage)  
ch. du Château-Bloch 11

Ass. du Coin-de-terre

construction de deux villas  
individuelles  
ch. du Renard 10

Commune de Vernier

aménagement de berges,  
espace de détente et déchetterie  
Lieu-dit au Moulin

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 24 juin 2014

**D**ernière séance avant la pause estivale, présidée par Mme Christina Meissner (UDC), au cours de laquelle les conseiller-e-s ont notamment pris les décisions suivantes :

- A l'unanimité délivrance d'un préavis favorable à la création d'une zone de développement 3 et une zone de développement 3 affectée à de l'équipement public dans le secteur rte de Meyrin/ch. Ph.-de-Sauvage et ch. de l'Etang.

- Approbation, par 18 oui, 8 non et 1 abstention, de la constitution de la Fondation pour le développement des arts et de la culture avec l'ouverture d'un crédit de CHF 800'000.- en vue de construire et exploiter le Centre culturel de Châtelaine.

- Ouverture, à l'unanimité, d'un crédit de CHF 1'730'000.- en vue de la réalisation d'une zone de jeux et de loisirs au Parc des Libellules à Châtelaine.

- Acceptation, par 19 oui, 7 non et 1 abstention de la motion du MCG invitant le Conseil administratif de présenter une étude pour l'achat de 12 chalets en bois à mettre à la disposition des sociétés locales pour leurs activités ou événements périodiques (marché de Noël).

- Par 14 oui, 4 non et 9 abstentions, acceptation de la motion de Mmes Meissner (UDC) et Mattenberger (PLR) demandant à l'exécutif d'imposer que les ordures ménagères soient entreposées (comme les organiques) dans des containers appropriés et de transmettre une information adéquate à la population sur cette mesure mise en place, sur les containers appropriés et les sanctions encourues.

- La motion des Verts et des Socialistes «Solidarité avec les victimes de la guerre en Syrie», invitant le Conseil administratif à demander à l'Hospice Général la possibilité aux travailleurs sociaux des structures d'accueil sises à Vernier de participer aux coordinations des travailleurs sociaux de Vernier et à améliorer sensiblement les conditions de vie des résidents au Foyer des Tattes, en particulier les enfants.

- La motion du MCG «Au fil du temps» demandant l'étude de faisabilité d'un «bar à séchoir», lieu de service de repassage et de retouches qui engagerait des habitants en situation précaire est acceptée par 24 oui et 3 non.

- La motion socialiste invitant le Conseil administratif de faire un état des lieux des besoins en locaux des habitants des Libellules et entreprendre les démarches pour réserver deux édifices est acceptée par 24 oui et 3 non.

- Le crédit de CHF 190'000.- destiné à la sécurisation des ouvrants du groupe scolaire du Lignon est accepté à l'unanimité.

- Renvoi, à l'unanimité, au Conseil administratif de la pétition d'habitants concernant l'accès et le droit de stationnement sur la contre-route de Meyrin avec recommandation de changer la zone en zone bleue macarons.

- La prise en considération de la motion «Formons, intégrons, rénovons» du MCG pour la mise à disposition «d'apprentissage sans frontières» des édifices des Libellules, est refusée par 16 non ; 9 oui et 2 abstentions.

- Même refus, par 18 non, 8 oui et 1 abstention, pour la motion MCG «pour une administration proche de la population», demandant l'ouverture des anciens postes de police municipale (Avanchets-Vernier et Lignon) avec l'intégration d'un service public itinérant au moins deux fois par semaine avec un horaire d'accueil de 11h à 14h et de 16h à 19h.

- La résolution de M. Ruffieux (Indépendant) demandant au Conseil administratif de faire paraître un démenti dans la Tribune de Genève suite à l'article, avec un commentaire d'un conseiller administratif, paru dans ce quotidien le 10 juin dernier relatif à un nouveau Centre sportif à Vernier pour un montant de 100 millions, est acceptée par 12 oui, 10 non et 5 abstentions.

### Séance du mardi 2 septembre 2014

Sous la présidence de Mme Christina Meissner (UDC), le Conseil municipal, après avoir procédé à l'assermentation de M. Nicola D'AMICO (Soc.) domicilié aux Avanchets, remplaçant de Mme Ndiemé NDIAYE, démissionnaire et rendu hommage à M. Conrad Meyer, ancien conseiller municipal, décédé à fin août en observant une minute de silence, s'est attaqué à l'important ordre du jour de cette séance.

- La pétition du comité «Stop Tisa» contre l'accord sur le commerce des services est prise en considération et transmise à la Commission des finances.

- La constitution d'une servitude pour la pose, le maintien et l'entretien de canalisations souterraines au profit des SIG sur une parcelle à la route de l'Usine-à-gaz est acceptée à l'unanimité lors d'un vote immédiat.

- Même unanimité pour l'ouverture d'un crédit de CHF 80'000.- destiné à financer la révision du plan directeur localisé 2017-2027.

Divers projets de délibération ont été pris en considération et transmis aux commissions concernées, dont notamment concernant notre région avec le crédit pour le renforcement de la structure du chemin d'accès au 51 de la route du Bois-des-Frères et la création d'un prolongement jusqu'au parking de l'école du Lignon ainsi que le crédit pour la réfection et l'aménagement des installations extérieures de la piscine du Lignon.

Les conseillers et conseillères ont pris en considération avec transmission à la Commission sociale la motion déposée par Mme Meissner (UDC) relative à la création d'un service de location d'accessoires pour bébés et enfants en bas âge (0-4 ans).

Même décision pour la motion du groupe MCG

demandant au Conseil administratif de présenter une étude de faisabilité pour la mise en place d'une action « contrat d'apprentissage » et d'en définir le coût de fonctionnement

Une résolution déposée par Mmes Ahmari (Verts) Mattenberger (PLR) et Meissner (UDC) et M. Chillier (Verts) souhaitant la modification de la zone de verdure sise sur les parcelles cantonales au bas de la presqu'île d'Aïre avec l'extension de la zone villa est acceptée à l'unanimité et envoyée à la Commission de l'environnement.

Par contre, la résolution du MCG, déposée, suite à l'abandon du paiement par le DIP du transport en bus des élèves de Châtelaine à la piscine des Ranches, demandant de prévoir une ligne budgétaire pour couvrir ces frais, n'a pas été prise en considération (20 non et 11 oui); la majorité du législatif estimant, en effet, que celle-ci justifierait, pour finir, le désengagement de l'Etat de ses obligations.

**Prochaine séance du Conseil municipal  
mardi 7 octobre 2014 à 20h30**

## DÉMOGRAPHIE

### Décès annoncés du 3 juin au 29 août

#### **Ajeti, Kadri, 1949, av. du Lignon 15**

Augsburger née Frei, Léonie Victoria, 1931  
ch. de l'Écu 1 c/La Châtelaine

Barresi, Salvatore, 1941, av. de Crozet 12

Beck, Georges, 1955, av. des Libellules 6

Breitenstein née Sémon, Arlette Marguerite,  
1924, rte de Vernier 108b

Cardellino, Giovanni, 1942 Carrefour du Bouchet 1

#### **Cela, Francesco, 1942, av. du Lignon 32**

Cherix, René Marcel, 1960, av. des Libellules 12  
Cruchon, Jean Aimé, 1927, rue Croix-du-Levant 2

**Denervaud Pizzotti née Denervaud, Clotilde**  
Marie, 1925, av. du Lignon 11

#### **Feldmann, Marie, 1926, av. du Lignon 18**

**Fellay née Raffalli, Andrée Marie Leone (dite**  
**Marielle) 1927, Meyrin c/EMS Pierre de**

**la Fée; anc. au Lignon, anc. présidente du**  
Conseil de communauté et de la kermesse de

la Paroisse de l'Épiphanie

Ferreira, Adao Joaquim, 1964

ch. Mouille-Galand 2c

Finsterwald, Marc Paul, 1934

rue du Grand-Bay 16 (ancien président de  
l'Association des Avanchets

Gallay, Jean-Claude Eugène, 1929

ch. des Myosotis 24

Garcia, Juan José, 1944, rue Grange-Lévrier 21

#### **Gonzalez, Alberto, 1928, av. du Lignon 61**

#### **Gosteli, Kurt, 1954, av. du Lignon 69**

Grossi, Camillo, 1932, av. des Libellules 18

#### **Haller née Hintermann, Doris, 1927**

**av. du Lignon 53**

#### **Hauri née Pittet, Anita Renée, 1919**

**av. du Lignon 50**

#### **Istria, Claire Marie Françoise, 1918**

**av. du Lignon 23**

#### **Ivanovic, Jugoslav, 1935, av. du Lignon 80**

Langel, Giordano Marco, 1920

ch. de l'Écu 1 c/La Châtelaine

Le Poupon, Jean-Claude Michel, 1938

rte de Meyrin 101

#### **Locher, Robert, 1943, ch. du Renard 19**

#### **Meier, Georg Josef, 1934, av. du Lignon 40**

Mellet, Gilles Marcel, 1953

ch. de Crotte-au-Loup 31

Meunier, Robert Simon Herman, 1926

av. Edmond-Vaucher 53

#### **Meyer, Konrad Fritz, 1919, ch. de l'Écu 1 c/**

**La Châtelaine; anc. ch. du Renard**

Modestini, Oddino, 1917, av. de Crozet 6

Montandon Luc Pierre Yves, 1934

rue du Grand-Bay 16

Morand, Jean Albert Henri, 1947, av. d Lignon 23

#### **Morand née Bovet, Lucette, 1930**

**ch. de l'Écu 1 c/La Châtelaine**

Nicolier née Larchevêque, Suzanne Marguerite,

1924, rte de Vernier 195a

#### **Niklaus, Marcel, 1925, av. du Lignon 5**

#### **Oestreicher, Georges Albert, 1929**

**ch. des Platières 25**

Papini, Laura Leopoldina Gloria, 1927

rue du Grand-Bay 16

#### **Petrik Vadasz née Petrik, Eva Julia, 1938**

**av. du Lignon 68**

#### **Roth née Pict, Renée Jeanne, 1921**

**av. du Lignon 9**

Rüetschi, Gotthilf Walter, 1943

av. des Libellules 12

#### **Sarinelli, Nicola Oronzo, Maria, 1946**

**av. du Lignon 63**

Senaud, Claude André, 1926

ch. des Vidollets 47g

Stemmer née Galli, Edith, 1945, ch. de l'Étang 68

Tran, Hieu Thuan, 1932, rue Oscar-Bider 2

Walker, Johann, 1922

ch. de l'Écu 1C/La Châtelaine

## † M. Conrad MEYER

La rédaction a appris, avec tristesse, le décès de M. Conrad Meyer, survenu le 27 août dernier, à l'âge de 95 ans, à l'EMS La Châtelaine.

Habitant le bas de la presqu'île, au chemin du Renard, il s'est immédiatement investi dans la vie du quartier, devenant par ailleurs membre de l'Association des intérêts d'Aïre et s'impliquant dans la défense de la qualité de vie de sa région, notamment contre les nuisances olfactives de la Station d'épuration des eaux,

Engagé politiquement au Parti socialiste, il avait été élu, avant son arrivée à Vernier, en avril 1959 au Conseil municipal de Genève qu'il quitta en mars 1961.

A Vernier, il continue son engagement politique et devient conseiller municipal en 1969 et siège jusqu'en 1979 au législatif verniois qu'il présida durant la législature 1971-1972.

La rédaction renouvelle à son épouse et à sa famille sa profonde sympathie et sincères condoléances.

*Les morts sont invisibles,  
ils ne sont pas absents*

*Saint-Augustin*

## Service des pompes funèbres

Ouvert du lundi au samedi, 8h30 - 16h30

Permanence téléphonique

24 heures sur 24

Tél. 022 418 60 00



VILLE DE  
GENÈVE

Avenue de la Concorde 20  
1203 Genève



### Fête annuelle 2014

Samedi 20 septembre 2014

Dès 13h30, des animations pour les enfants sur le thème du futur. Un éventail de jeux autour d'une seule question: Quel sera ton futur?

La journée se poursuivra dès 17h avec de la musique et une restauration pour tout le monde.

Allez donc, en famille, fêter les 44 ans du Jardin Robinson!

### Club de tricot



Tous les lundis de 14h à 17h, au local du Contrat de quartier (Centre commercial)

Réouverture: Lundi 29 septembre 2014 à 14h

Tricoter est une source de plaisir et de détente. Chacun peut apprendre ou se perfectionner à réaliser des ouvrages en tricot pour soi-même ou pour ceux qui leur sont chers, tout en se retrouvant en aimable compagnie, en participant au Club du Tricot qui se tient le lundi après-midi dans le local du Contrat de quartier qui apporte son soutien à cette initiative.

Un petit complément d'information: les hommes ne sont pas exclus, au contraire!

## DÉCLASSEMENT DE LA PARCELLE DE LA BOURDONNETTE

### Une opposition à une modification de zone et nullement à la construction d'un établissement d'accueil.

Lors de la séance du 16 mai 2014, le Grand Conseil genevois a adopté la loi (PL 11003) modifiant les limites de zones sur le territoire, avec la création d'une zone de développement 4A, concernant les quatre parcelles, propriétés de l'Etat au chemin de la Bourdonnette, selon publication dans la Feuille d'avis officielle du 25 juillet 2014, devant permettre la construction d'une structure d'accueil intermédiaire, sous forme d'un immeuble avec encadrement. Les oppositions à ce projet de loi – dans la mesure où elles sont recevables – ont été rejetées par les député-e-s.

Les 285 personnes qui ont fait opposition à ce déclassement de la parcelle ont reçu, en date du 17 juillet 2014, un courrier émanant de la Présidence du Grand Conseil les informant qu'ils avaient la possibilité, dans un délai de 30 jours, de faire recours contre l'arrêté du Conseil d'Etat avalisant la loi N° 11003 modifiant les limites de zones des parcelles de «La Bourdonnette».

Suite à ce courrier, le comité de l'AIALI a décidé, **à l'unanimité**, de faire recours contre ce déclassement afin de tenter de garantir que le projet d'habitation pour personnes âgées (IEPA) présenté à la population d'Aire par la FLPAI, l'Etat de Genève (propriétaire de la parcelle) et la commune le 17 octobre 2011 serait bien celui qui verrait le jour. Or, comme mentionné dans le dernier article de l'Echo d'Aire-Le Lignon, nous avons de grandes craintes que l'Etat, décide d'augmenter la densification de la parcelle ce qui impliquerait la révision dudit projet à la hausse.

Par conséquent nous avons contacté Me Michel Schmidt, avocat du Pic-Vert, pour voir quelle stratégie adopter face à cette situation. Nous avons conjointement décidé, dans un premier temps et par son entremise, d'écrire au Conseil d'Etat afin d'avoir des garanties que le projet qui sera construit sera bien celui qui a été présenté aux habitants d'Aire en 2011.

Le délai pour faire recours a été prolongé au 15 septembre prochain compte tenu des fêtes judiciaires (15 juillet-15 août). Après renseignements pris et divers contacts, **le Comité, lors de sa séance du 4 septembre dernier, a décidé de maintenir son opposition à cette loi et de déposer donc un recours au nom des opposants.**

### Une décision délicate.

Vous le savez, nous avons lancé une opposition contre le projet de déclassement de la Bourdonnette. Vous avez été nombreux à la soutenir: 240 signatures. Un vrai tsunami!

Pour rappel, nous souhaitons des garanties afin que soit respecté le projet avalisé par les habitants compte tenu notamment des changements législatifs.

Nous avons consulté les autorités et des avocats pour finalement nous retrouver avec quelques assurances, mais sans certitudes.

Un sacré travail, mais était-ce suffisant? Après un débat long et animé, votre Comité a pris la décision de préconiser un recours contre ce déclassement afin de conserver le plus de chances que le projet initial soit bien respecté.

Une décision pas si facile à prendre tant le but était partagé mais les moyens pour l'atteindre consistant à prédire l'avenir. Au fond, c'est ce qui rend palpitante la tâche de votre comité.

Nous faisons notre maximum pour notre presqu'île.

**Rafael Gemes, président**

La commission juridique du Pic-Vert a décidé de nous octroyer la somme de CHF 5'000.- pour la couverture des frais d'avocats et des coûts administratifs pour le recours. Si cette somme venait à être dépassée, une petite contribution financière serait demandée aux opposants. Plus ceux-ci seront nombreux plus la participation financière sera faible.

Il est à relever que si les habitants d'Aire ont eu le soutien financier et logistique du Pic-Vert pour deux projets qui sont importants pour le futur de la presqu'île, c'est que nombreux d'entre eux sont déjà membres de cette association. Cette dernière souhaite augmenter le nombre de ceux-ci (env. 3000 aujourd'hui), pour être encore plus forte dans la défense des propriétaires de villas. Par conséquent elle propose aux opposants ou autres propriétaires, qui ne sont pas encore membres d'adhérer à l'association. Le montant de la cotisation annuelle est de CHF 100.- et donne droit à diverses prestations: conseils juridiques, financements hypothécaires, fiscalité, conseils divers pour la maison par des professionnels. En outre, un journal paraît 4 fois par an avec des articles concernant les propriétaires de villas.

Pour rappel, le Pic-Vert a déjà octroyé un montant de CHF 3'000.- pour les opposants au projet «pharaonique» de démolition/reconstruction du laboratoire Plan au chemin des Sellières (voir Echo d'Aire-Le Lignon N° 4).

### Inscription

Pic-Vert Assprop Genève  
Case postale 1201 – 1211 Genève 26  
[info@assprop.ch](mailto:info@assprop.ch) | [www.geneve.assprop.ch](http://www.geneve.assprop.ch)

L'Association des intérêts d'Aire-le Lignon est membre du Pic-Vert depuis plus de deux ans et participe activement aux objectifs de cette dernière, c'est-à-dire la défense des intérêts des propriétaires de villas. Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier toutes les personnes qui se sont investies, notamment dans la récolte des signatures, afin de préserver la qualité de vie dans notre presqu'île.

## ASSOCIATION DES LOCATAIRES DU LIGNON (ALL)

### Un comité de 13 personnes au service des locataires de la Cité du Lignon.

Comme cela a déjà été annoncé dans ces colonnes, l'ALL a changé de présidence en novembre 2013. Depuis, le nombre de personnes constituant le comité et étant au service des locataires a passé à 13. Chiffre bénéfique car plus on est sur le terrain plus vite nous pouvons intervenir. Nous souhaitons rappeler que l'ALL est une association ouverte à tous et apolitique. Chaque membre de l'ALL est automatiquement membre de l'Asloca ce qui peut se montrer fort utile en cas de litige grave.

Par un courrier du 25 novembre 2013, toutes les régies ainsi que le Comité Central du Lignon ont été informés de ce changement à la tête de l'ALL. Les informations nécessaires pour nous joindre soit par e-mail, téléphone ou par courrier postal sont à disposition au Point de rencontre au Centre commercial du Lignon (angle pharmacie).

Lors de la réunion de mars, le comité a décidé d'intervenir aussi bien auprès du Comité Central du Lignon qu'auprès des 18 régies représentées dans la Cité, pour réactiver les sujets qui fâchent depuis longtemps. Paraboles dépassant les façades des immeubles, stores des loggias et galeries à uniformiser, non pas en ce qui concerne les couleurs mais des matériaux utilisés, portes en fer au rez de chaussée taguées et rongées par la rouille et les souillures des chiens - voilà les points relevant de chaque régie et qui leur ont été rappelés.

Au Comité Central, en charge surtout des infrastructures extérieures, ont été rappelés les problèmes découlant, entre autres, des endroits délabrés, de la propreté ou plutôt la non propreté du parking du Centre commercial et des emplacements prévus pour l'enlèvement des encombrants qui servent de dépotoirs. Ces deux derniers points ne découlant pas directement du Comité Central, les

contacts pour y remédier ont été pris et les résultats semblent partiellement positifs.

Nous sommes bien décidés à suivre de près l'évolution aussi bien positive que négative de notre Cité.

Nous vous rappelons qu'**une permanence est ouverte chaque premier lundi du mois de 19h à 20h** au local du Contrat de Quartier d'Aire-Le Lignon, Centre commercial du Lignon – place du Lignon 45. **Reprise après la trêve estivale: lundi 1<sup>er</sup> septembre 2014.**

**Le n° de téléphone 079 262 80 66 est ouvert 24h/24h week-end compris.**

D'autre part, **l'Assemblée générale agendée cette année le 10 novembre 2014** vous permettra d'obtenir des informations en direct et de nous faire part de vos opinions, objections, propositions ou revendications concernant notre Cité. Une invitation avec l'ordre du jour sera publiée en temps voulu.

Depuis quelques mois, un projet de «collaboration-partenariat» entre les citoyens de la Commune de Vernier (associations) et leur Police (gendarmerie et police municipale) est en train de se concrétiser. Les diverses associations de la Commune sont parties prenantes et sont actives dans les différentes phases menant à la concrétisation du projet qui sera présenté à la population de notre Cité le moment venu.

Le respect de soi et donc de l'autre permet de valoriser notre Cité - Cité qui vient de se voir attribuer le prix du patrimoine culturel de l'UE, Europa Nostra!

Bonne reprise à vous toutes et tous!

Pour le comité de l'ALL  
(Association des Locataires du Lignon)  
Ruth Righenzi, présidente

## Les joyeux dimanches

Après la pause estivale, «Les joyeux dimanches» reprend du service. Pour tous ceux qui aimeraient passer un moment en bonne compagnie et partager un repas simple de manière conviviale:

prochain rendez-vous  
Dimanche 21 septembre  
à 12h15

Centre de quartier du Lignon  
(sous l'église catholique)

### Au menu

salade grecque, Moussaka,  
dessert et café



### Inscription

Participation de CHF 10.- par personne, **boisson comprise.\***

**Attention, le nombre de places est limité à 60 personnes!**

Inscription jusqu'au vendredi 19 septembre à midi **dernier délai!**  
En téléphonant à M. Walter HATT 022 796 62 79 ou M. Oronzo Vergari 022 796 80 07.

\* Après un examen des coûts d'achat des produits frais et de la viande, il a été constaté que ceux-ci ont fortement augmenté, alors que le prix de la participation est resté inchangé depuis 6 ans. L'équipe a donc décidé, avec regret certes, de porter le montant de la participation à CHF 10.- mais en y incluant les boissons dans ce prix.

### Contrat de quartier Aire-Le Lignon

Reprise de la  
Permanence du  
Contrat de quartier,  
au Centre commercial  
du Lignon, le samedi  
matin de 9h30 à 11h30.

Rappelons que ce Contrat de quartier, initié par les Autorités de quartier, permet aux habitantes et aux habitants, ainsi qu'aux groupements et sociétés du Lignon et d'Aire de participer activement à la vie de leur quartier, en proposant un projet ou une idée d'intérêt collectif permettant d'améliorer les conditions de vie du quartier.

### Atelier de résolution non violente des conflits

Chacun peut, d'un moment à l'autre, se trouver confronté à un conflit et, surtout, à la façon de le traiter.

Par la communication non violente, on peut trouver les mots adéquats pour désamorcer ce conflit et permettre une solution favorable à chaque partie. Un atelier est organisé

**Samedi 27 septembre**  
de 9h à 17 heures

avec pause pique-nique  
de 12h à 13h.

Maison de quartier  
d'Aire-Le Lignon  
Chemin Nicolas-Bogueret 12bis

Renseignements et inscriptions  
Michel Monod  
T 022 796 86 60  
E-Mail [mmonod@genevalink.ch](mailto:mmonod@genevalink.ch)



## LABORATOIRE PLAN

Situation du projet de recours pour la construction d'un immeuble artisanal et industriel au lieu et à la place du Labo Plan actuel.

Le projet de recours a réuni 71 signataires-proprétaires directement concernés dans un rayon d'environ 150 mètres de l'objet litigieux et de nombreux sympathisants en dehors de ce périmètre qui se sont solidairement manifestés financièrement par l'intermédiaire de l'Association des intérêts d'Aire-Le Lignon grâce à ses articles répétés de son journal.

En plus des remarques émises en mars 2013 lors de la dépose de l'autorisation, le recours a révélé entre autres les faits importants suivants:

- Le département a fait référence à des plans d'une zone industrielle et artisanale ne correspondant pas à celle de l'objet contesté.
- Absence de plan directeur et de plan localisé de quartier.
- Le gabarit appliqué de la construction projetée ne respecte pas la LAT.

- La zone de verdure n'est pas mentionnée dans l'autorisation, ni même prise en compte dans le calcul des surfaces IUS.

A ce jour, le département a annulé les décisions d'autoriser la construction du projet qu'elle en vue de l'établissement de 2 nouvelles décisions.

Présentement, nous devons obtenir une copie des décisions d'annulation du département pour nous garantir que nous avons eu gain de cause.

Par la suite, nous devons travailler avec nos autorités pour le développement de la zone, avant même que d'autres demandes d'autorisation de construire permettent la construction d'immeubles de façon désorganisée, pour l'ensemble de la presqu'île d'Aire et de la commune de Vernier.»

**Bahram Bani Hachemi**

## AÏRE, UN CARREFOUR... OUBLIÉ?

Le carrefour chemin des Sellières-chemin de la Verseuse avait un air... très forêt vierge, relevait un article paru dans notre bulletin en septembre 2013.

Il avait, peut-être, été simplement oublié, puisque les habitants ont pu constater, avec plaisir, que ces derniers temps, il a été «pris en charge» par les services communaux, et nous espérons que le service responsable nous prévoit quelques chose de plus beau, de plus accueillant.

Car depuis le début de l'année cet emplacement n'avait jamais connu le moindre petit travail d'entretien de la part des services de l'administration municipale. État de fait résolu, puisque début août les tondeuses sont rentrées en action.

**Le rond-point après une coupe «boule à zéro»,  
la semaine du 1er août 2014**



Rubrique placée sous la responsabilité de son auteur et n'engageant nullement la rédaction

## LETTRE OUVERTE AUX AUTORITÉS DE VERNIER

Nous publions ci-dessous la lettre ouverte adressée aux Autorités de Vernier, ainsi qu'au Service technique par l'ancien président de l'Association des intérêts d'Aïre-Le Lignon, habitant de la presqu'île et membre actuel du Comité e l'Association.

«Cher Monsieur le Maire,

Tout d'abord mes félicitations pour le nouveau mandat en tant que Maire pour la prochaine année de législature.

Permettez-moi de vous envoyer une lettre ouverte avec un certain nombre de remarques concernant quelques sujets qui ne me laissent pas indifférent, des préoccupations qui concerne nos quartiers Aïre et Le Lignon. En annexe il y a quelques photos et 2 petits bouts de vidéo pour une meilleure compréhension du contenu de cette lettre. Par contre j'ai supprimé le texte qui aurait dû accompagner les images du rond-point de la Verseuses et Sellières, car entre temps, il a été «prit en charge», et nous espérons que le service responsable nous prévoit quelque chose de plus beau, de plus accueillant. Les habitants du bas d'Aïre sont assez déçus de cette décoration qui laisse vraiment à désirer. Partout on peut observer des belles décorations très simples. Un exemple, le chemin des Coudriers, juste de l'autre côté de la limite communale.

En plus, nous espérons vraiment que la piste cyclable sur la route d'Aïre sera réalisée dans les plus brefs délais. Nous sommes beaucoup de cyclistes qui utilisons cette route pour se rendre en direction de la ville de Genève, souvent en roulant sur le trottoir (!) jusqu'au pont Butin.

En vous remerciant du bon accueil de cette lettre, je vous transmets mes meilleures salutations et encore un bel été.»

Hans-Ruedi Vetterli

## MICRO-LABOS URBAINS: VERNIER BEACH

Transformation du paysage urbain

Dans le cadre du projet d'aménagement Vernier-Meyrin-Aéroport, en collaboration avec les communes de Meyrin et **Vernier**, l'Etat de Genève a proposé une nouvelle manière d'imaginer l'évolution de la ville, en lançant un concours pour les étudiants en architecture du paysage (HEPIA) et en architecture d'intérieur (HEAD) qui a abouti à la transformation de quatre espaces urbains à Meyrin et Vernier, inaugurés le 30 juin dernier et visibles jusqu'à fin août dernier.



### 1. Vernier Beach

au chemin des Coquelicots/rte de Pré-Bois avec la transformation de places de stationnement en espace agréable pour profiter du soleil, accueillant les personnes restant dans le quartier durant l'été, avec l'installation de palettes, installées et peintes en bleu, rappelant la plage.

### 2. Big Bags

(viaduc de la route de Meyrin/rte de Pré-Bois) avec l'installation de mobilier urbain coloré pour attendre le bus autrement.



### 3. Expo photos

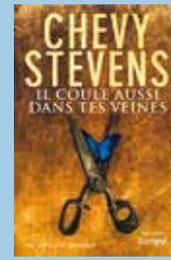
(rte de Pré-Bois-Aéroport) la clôture de l'Aéroport devenant d'exposition insolite de clichés de la photographe Francesca Cerri montrant des situations inattendues sur le thème des vacances.

### 4. La friche

(ch. Taddeoli 10) avec l'utilisation de ce vaste terrain inutilisé comme lieu de déjeuner en pleine nature avec des tables, des chaises, des barbecues.

## Un livre, un écho

Il coule aussi dans tes veines



De Stevens Chevvy  
Edition Pocket

Quelques semaines avant son mariage avec Alan, Sara Gallagher, 34 ans, mère d'une fil-

lette de 6 ans éprouve le besoin de clarifier son passé. Adoptée par une mère aimante et douce, et un père exigeant et froid, elle souhaite découvrir qui sont ses véritables parents biologiques. Ce faisant, elle met le doigt dans un engrenage infernal qui va lui faire vivre quelques semaines de cauchemar. Ses recherches ne passent pas inaperçues et alertent son père biologique, qui n'est autre que le tristement célèbre Tueur des Campings, un serial killer que la police canadienne cherche à coincer depuis des années.

L'étau se resserme, l'angoisse va croissant, le suspense ferre le lecteur; les recettes du thriller prenant sont bien là! La lecture est facile et agréable: écriture fluide, typo aérée, chapitres assez courts. Le roman ouvre en outre des réflexions intéressantes sur l'adoption, l'éducation etc.

L'auteur, **Chevvy Stevens**, a grandi dans un ranch sur l'île de Vancouver (Canada). Après ses études, elle devient représentante puis agent immobilier. Les longues attentes entre deux clients dans des maisons vides lui inspirent l'idée de son premier thriller, «Séquestrée» (L'Archipel, 2011), traduit dans 20 pays. Ce premier opus a été salué par la critique et le public (plus d'un million d'exemplaires vendus) et a figuré parmi les best-sellers du New York Times et du Spiegel en Allemagne. «Il coule aussi dans tes veines» s'est également glissé sur la liste des meilleures ventes du New York Times. Chevvy Stevens vit actuellement avec son mari et leur jeune enfant dans une maison isolée sur l'île de Vancouver.

### Que fait la police ?

Le mois de juillet 2014 marque une reprise des cambriolages. Le volume mensuel 2014 dépasse légèrement le niveau 2013, mais reste très largement inférieur à celui de 2012.

L'augmentation du mois de juillet 2014 est générée par une reprise des cambriolages résidentiels, en particulier des cambriolages d'appartement. Pour cette cible, ce pic représente le volume le plus fort de l'année en cours. En revanche, les cambriolages de commerces sont stables et ceux des autres cibles poursuivent leur baisse.

### Bloc-notes du Taupier

Le taupier a pris connaissance des articles relatifs au changement de notre hymne national, proposé par la Société suisse d'utilité publique. Le Cantique Suisse, composé en 1841 par Alberich Zwyssig - la version française étant de Charles Chatelanat - a été adopté officiellement, comme hymne national le 1<sup>er</sup> avril 1981. En 1979 déjà, un concours avait été lancé sans décision, malgré le nombre de propositions. Un des arguments des protagonistes de ce changement est que selon un sondage l'hymne n'a pas acquis une réelle popularité et qu'un tiers des habitants ne le connaissait pas. Il vient alors à la mémoire du taupier un article paru dans le magazine «Echo Illustré» qui relate que les Canadiens ont connu un phénomène semblable. Une marque de bière a alors lancé une idée à l'occasion de la Fête nationale (1<sup>er</sup> juillet). Des frigos aux couleurs du pays ont été déposés dans les lieux publics et seule l'interprétation correcte et en entier de l'hymne permettait leur ouverture. Fausses notes, cafouillages, oublis voyaient donc les portes demeurer closes. Ainsi les chanteurs patriotes – peut-être après de longues répétitions – ont pu ouvrir les réfrigérateurs remplis de de bière de la marque à l'origine de cette campagne. Une idée à retenir ?

## LE TÉLÉPHÉRIQUE DU SALÈVE A REPRIS DU SERVICE

### Réouverture après travaux



Après cinq mois de travaux, le téléphérique du Salève a rouvert pour offrir au public pour moins de cinq minutes de montée, une gare d'arrivée située à 1097 mètres d'altitude qui permet de découvrir un panorama imprenable sur Genève et le bassin annemassien.

Inauguré le 5 août 1932, le téléphérique du Salève, œuvre de l'architecte suisse Maurice

Braillard et du téléphériste André Rebuffel, était fermé depuis le mois de novembre 2013 en raison de travaux de rénovation mais aussi pour permettre le changement des quatre câbles porteurs (1'200 m de long et plus de 15 tonnes chacun). L'opération a coûté plus de trois millions d'euros. Après cinq mois d'inactivité, il vient donc de reprendre du service depuis avril de cette année.

## LA MAISON DU SALÈVE

### Dans une ancienne ferme du XVIII<sup>e</sup> siècle, allez découvrir l'histoire étonnante de la montagne la plus aimée des Genevois.

La Maison vous raconte comment le Salève est devenu l'une des montagnes les plus étudiées au monde par les scientifiques, le lieu de naissance de la varappe et la destination touristique de nombreux personnages illustres. Dans une ferme typique du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle propose un voyage dans l'espace et le temps : petites histoires, découvertes scientifiques et historiques sont mises en scène pour vivre la relation entre l'homme et cette montagne «mythique».

A seulement 10 minutes du chemin de Saint Jacques de Compostelle la Maison du Salève met à disposition des pèlerins des commodités telles qu'un point d'eau, des toilettes ou encore de quoi se restaurer avec des produits locaux.

Sous l'impulsion de personnalités telles Horace-Bénédict de Saussure et Jean-Jacques Rousseau, le Salève est devenu à partir du 18<sup>e</sup> siècle un terrain d'exploration privilégié des naturalistes et des géologues. Il fut également un lieu d'entraînement très prisé

des alpinistes pour la conquête du Mont-Blanc puis de la haute montagne.

La Maison du Salève est ouverte toute l'année : **du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin de 14h à 18h du mercredi au dimanche (inclus)**

Fermeture annuelle **1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> Mai et 25 décembre**, ainsi que les deux premières semaines de janvier.



## LE LIGNON: QUARTIER ET ÉCOLES EN FÊTE

### Succès des fêtes de quartier

**G**rande animation, dans le quartier, le vendredi 20 juin, avec le week-end de la Fête de la musique, la retransmission, sur grand écran, du match de football Suisse-France et la fête populaire mise sur pied par la PLATAL (Plateforme des associations d'Aire-Le Lignon, en collaboration avec les écoles du Lignon, manifestation avec la participation des sociétés locales, des élèves de l'école avec un spectacle musical; le show de Brice Kapel et une disco pour les enfants. Une équipe du Comité de notre Association (avec le renfort bienvenu de bonnes volontés) était également présente en gérant un stand de raclettes. Temps estival, ambiance conviviale ont contribué au succès de cette fête et mis largement à contribution le talent des deux «racleurs» MM. Jean-Claude Blanc et Jean-Marie Clerc qui ont servi une centaine de portions.

**Bravo à tous pour cet engagement une semaine avant celui de la Fête des Promotions.**



## FÊTE DES PROMOTIONS À VERNIER

Nouvel engagement pour les membres du Comité avec la participation de l'Association aux Promotions 2014 qui marquent la fin de l'année scolaire des classes enfantines de la Commune qui se sont déroulées le vendredi 27 juin, dès 18h30, à Vernier-Village.

Dès 14h, une partie de l'équipe du Comité, renforcée de bonnes volontés, s'est retrouvée à la cuisine de l'école des Ranches à Vernier pour la «corvée patates» afin de peler 60 kilos de pommes de terre précuites la veille pour confectionner la salade de pommes de terre qui accompagne le jambon à la broche. Une autre équipe, renforcée également, étant sur le terrain pour le montage du stand et de la broche.

Dès l'ouverture de la fête, tout était prêt pour accueillir les clients qui avaient choisi notre menu proposé, au lieu des traditionnelles saucisses frites et l'art de nos «grilleurs» a été fort apprécié du public puisque 4 jambons ont



été détaillés et liquidés, durant la fête, pour combler quelques creux à l'estomac, succès qui est une belle récompense (bien méritée) pour toutes les bonnes volontés engagées.

**Là également un très grand merci et vives félicitations à toutes et à tous ceux qui ont œuvré lors de cette fête enfantine.**

## FÊTE DU 1<sup>ER</sup> AOÛT

La commémoration de la Fête nationale s'est déroulée, selon le tournus établi, à Vernier-Village. Contrairement au communiqué paru dans notre bulletin N° 3 du mois de mai, notre Association a renoncé, à participer à cette manifestation communale. En effet nous avions envisagé de gérer, comme l'an dernier, un stand d'abricots du Valais, notamment afin de participer et animer la fête.

Pour cette participation, la Mairie nous demandait le versement d'un forfait de CHF 150.-,

montant qui dépassait largement le gain de CHF 80.- réalisé l'an dernier. Si notre Comité est tout à fait d'accord de reverser un pourcentage sur les bénéfices réalisés, il ne tenait pas, d'une part, à prendre un risque avec notre participation et les aléas financiers d'une telle manifestation. D'autre part, il ne tenait pas non plus de demander un effort supplémentaire aux bonnes volontés déjà bien sollicitées et surtout les obliger à travailler «pour des prunes» à vendre des abricots. **D'où le motif de notre renoncement.**

## À votre bon droit

Yves Magnin  
Avocat



### Plusieurs personnes s'interrogent sur la nouvelle réglementation de l'autorité parentale.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, elle est attribuée conjointement aux **parents mariés**. En cas de divorce, elle subsiste, sauf si le bien de l'enfant commande une réglementation différente. L'enfant de **parents non mariés** est soumis à l'autorité parentale exclusive de sa mère. Les parents obtiennent toutefois l'autorité parentale conjointe par une déclaration commune. Ils doivent confirmer être disposés à assumer conjointement la responsabilité de l'enfant et s'être entendus sur sa garde, sur les relations personnelles ou leur participation réciproque à sa prise en charge, ainsi que sur la contribution d'entretien. Si un parent refuse de déposer une déclaration commune, l'autre parent peut saisir le Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant qui instituera l'autorité parentale conjointe, sauf si le bien de l'enfant commande une autorité parentale exclusive. L'attribution de l'autorité parentale peut être modifiée lorsque des faits nouveaux importants l'exigent pour le bien de l'enfant.

Enfin, le parent qui ne détenait pas l'autorité parentale au 1<sup>er</sup> juillet 2014 dispose d'un délai d'une année pour demander que l'autorité parentale conjointe soit prononcée. Le parent non marié doit s'adresser au Tribunal de protection du domicile de l'enfant. Le parent divorcé peut saisir le Tribunal qui a prononcé le divorce, mais uniquement si le divorce a été prononcé après le 30 juin 2009.

## A LA MACAV

Rue du Village 52 – Vernier  
Du lundi au samedi de 14h30 à 17h30  
Fermé le dimanche et vacances scolaire

## «Faune et flore»

## Du 15 septembre au 4 octobre

photographies de Sunay Arife

## «Mon bonheur est dans la nature et l'harmonie»

## Du 13 octobre au 8 novembre

Tableaux de Hilde Iff

## Au Temple du Lignon

## Dimanche 28 septembre à 18h

## Concerts au Lignon

Après la pause estivale, reprise des rendez-vous musicaux au Temple du Lignon

## Salle des fêtes du Lignon

## Samedi 20 septembre à 16h30

## «Ca tourne pas rond»

Premier spectacle jeune public de la saison (dès 3 ans). Un spectacle écolo-poético-musical par la Compagnie Croc Sol (France)

Accompagnez, avec vos enfants dès 3 ans, **la Fée Mandoline et Axl Caramel** dans leur voyage en direction de la planète verte. Dans ce nouveau monde, ils vont découvrir ensemble et avec les enfants les notions de **recyclage, d'économies d'énergie, de non-gaspillage** et apprennent de nouveaux concepts pour préserver la nature. Sur leur drôle de bicyclette, ils partagent leurs découvertes avec le jeune public en chansons.

## Billets

Adultes CHF 20.-  
AVS/AI/Chômeurs CHF 15.-  
Enfants (- de 10 ans) CHF 10.-

Ouverture de la caisse: 1 heure avant le début, sous réserve des places disponibles

Petite buvette tenue par l'ABARC

## PAROISSE DE L'ÉPIPHANIE DU LIGNON

Grande Kermesse 2014, à salle des fêtes du Lignon, le samedi 4 et dimanche 5 octobre

## Samedi 4 octobre

**8h** Super marché aux légumes et fleurs au Centre commercial du Lignon.

**13h** Tournoi de football des juniors «F» du FC Aire-Le Lignon, sur le terrain devant l'école et l'Espace de Vie Infantile du Lignon.

**16h** Ouverture de la salle des fêtes: Nombreux stands traditionnels (raclettes, saucisses grillées, pommes frites, confitures maison, pâtisseries, apéritif griottes alcoolisées), artisanat, livres, stand de fleurs, MARGOTTON, jeux (château gonflable, le parapentiste).

## En soirée

Démonstration de judo par le Budokan du Lignon.

La Troupe Freedance

Ecole de danse Carlitos Macumba

Groupe Vacanito avec Francisco Mercedes

**Dès 21h** Bar au sous-sol, organisé par Nathalie STÜDLI-CHASSOT et disco «Knights of Dance» des frères Barjon.

## Dimanche 5 octobre

**11h** salle des fêtes, messe des familles et célébration d'un baptême, animée par la chorale LaMiDoRé de la Paroisse de Bernex.

**12h15** Apéritif paroissial

**12h45** Repas communautaire, préparé par les grands chefs Oronzo Vergari, Gian Carlo Ciotti, Bruno Chatriot et leur équipe

## Au menu

jambon à l'os, gratin dauphinois, légumes, salade panachée  
(adultes: CHF 16.- | enfants CHF 9.-)

## L'après-midi, animations avec

Groupe Folklorique La Matze

Direction Hervé Devillaz

L'Avenir accordéoniste de Châtelaine

Direction Daniel Cloux

L'Ecole de cirque «Les Acros Bat»

Direction Lucien Thacon

**18h** Clôture de la kermesse.



La Troupe Freedance



Les Acros Bat

Pharmacie des  
**Sens+**

**Proximité Disponibilité Ecoute Conseil**

Tél. 022 797 27 37

Fax 022 797 27 38

contact@ph-sens.ch

Coupe Gordon-Bennett 4B 1219 Le Lignon

**Laboratoire dentaire  
du Lignon** **Guy Burdet**

DEPUIS 1976 AU LIGNON



**ENTRETIEN &  
RÉPARATION  
DE PROTHÈSES**

**SERVICE À DOMICILE**

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11  
CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01

**Cotisations et inscription**

**Enfants moins de 8 ans**

CHF 230.-/ saison

**Jeunes dès 8 ans**

CHF 290.-/ saison

**Adultes dès 18 ans**

CHF 400.-/ saison

**Taxe d'inscription**

mineurs: CHF 30.- | adultes: CHF 50.-

Réduction pour enfants de la même famille  
(2: 20%, 3: 30%)

**Centre sportif du Lignon • sous-sol**

T 022 796 57 39 (soir) • [www.budokan-vernier.ch](http://www.budokan-vernier.ch)



**Horaires**

**Enfants dès 6 ans**

Vendredi de 18h à 19h

**Enfants de 8 à 13 ans**

Mardi de 18h à 19h30

Mercredi de 17h30 à 18h45

Judi de 18h15 à 19h45

**Adultes dès 15 ans**

Mardi et jeudi de 19h30 à 21h

**Votre annonce dans**

**ECHO**

**Aïre-Le Lignon**

Le journal de l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

**Tirage**  
5'000 ex.

**Format**  
A4

**Papier**  
90 gr. couché

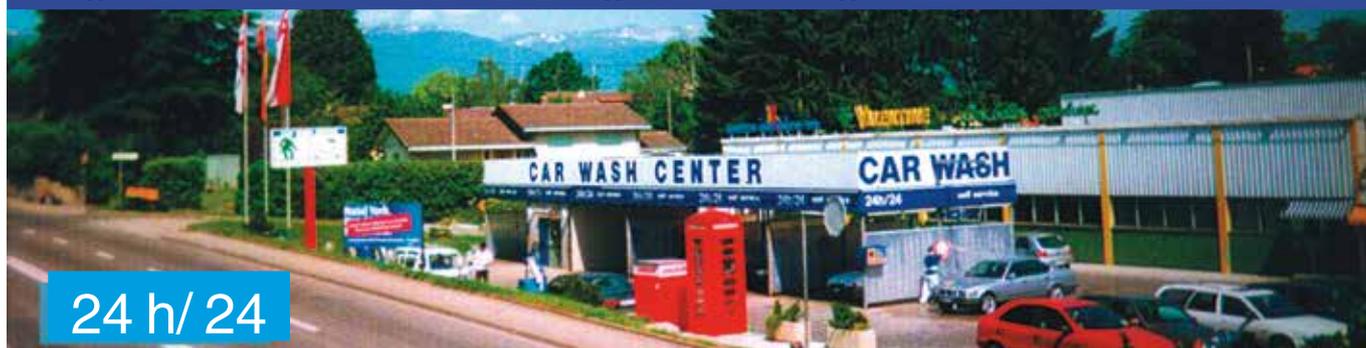
**Distribution**  
tous ménages

Du 1/8 de page à la page de couverture,  
rendez visible votre commerce à travers  
le journal de votre région!

Dès CHF 175.- la parution,  
pour une campagne publicitaire ciblée.  
**Le montage de votre annonce vous est offert!**

Contactez-nous pour plus de renseignements, au  
**022 343 03 43**, ou par e-mail à [sportmag@vtx.ch](mailto:sportmag@vtx.ch)

**CAR WASH CENTER**



**24 h/24**

**14, route du Nant-d'Avril - 1214 VERNIER**

**PLANETE**  
**Charmilles**  
centre commercial



# SEMAINES GLAMOUR

DU 15 AU 27  
SEPTEMBRE 2014

DÉFILÉS TOUS LES MERCREDIS ET SAMEDIS

[WWW.PLANETE-CHARMILLES.CH](http://WWW.PLANETE-CHARMILLES.CH)